



MONNET-LA-VILLE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

MONNET LA VILLE (*Molneth, Muneth, Mugnet, Mulnet, Munnet, Mulnez*)

Village de l'arrondissement de Poligny, canton et bureau de poste de Champagnole, perception de Crotenay; succursale dont dépendent Montigny sur l'Ain et Pont du Navoy. A 10 km de Champagnole, 16 de Poligny, 25 d'Arbois et 27 de Lons le Saunier. Altitude : 506 m.

Le territoire est limité au nord par Pont du Navoy, Champagnole et Ney ; au sud par Montigny et Mont sur Monnet ; à l'est par Ney et Mont sur Monnet ; à l'ouest par Pont du Navoy et Montigny. Le Vieux Bourg, Les Maisons du Bois, Barré, La Forge ou le Martine - Paillard, font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 2, de Chalon en Suisse ; par les chemins de grande communication n° 27, de Salins à Dortans et 40 du Pont du Navoy au Pont de La Chau des Crotenay ; par les chemins vicinaux tirant à Montigny, au Pont du Navoy à la route départementale n° 2, à la Buchille et de la Maison du Bois au Moulin des Anes ; par la rivière d'Ain, celle de Balerne, le ruisseau du Moulin du Tilleul et celui des Fosses.

Le village est situé sur la rive gauche de l'Ain, dans une position agréable. Les maisons sont, les unes groupées, les autres isolées, construites en pierres et couvertes en tuiles ou tavaillons. Elles sont généralement mal bâties et composées d'un simple rez de chaussée.

Population : en 1790 : 167 h ; en 1846 : 221 ; en 1851 : 223, dont 116 h et 107 f ; 35 H au Km 2.29 maisons, dont 24 à Monnet la Ville, 2 au Vieux Bourg, et 1 à la Scie du Barré. 47 ménages.

Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1765. Les habitants n'émigrent pas. La plupart vont travailler aux forges du Pont du Navoy.

Cadastré : exécuté en 1823 ; surface territoriale : 618,24 ha, divisés en 623 parcelles que possèdent 75 propriétaires, dont 27 forains. 244 ha de bois, 169 ha en terres, 104 ha en parcours, 83 ha en prés, 2,04 ha en sol de bâtiments et 65 a en jardins d'un revenu cadastral de 7521 f.

Le sol, la plus grande partie en plaine et le surplus en côtes et en montagnes, ne rend que trois ou quatre fois la semence et produit du blé, de l'avoine, de l'orge, du méteil d'orge et d'avoine, du maïs, des légumes secs, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels. On importe le vin et moitié des céréales.

On élève dans la commune des porcs, des bêtes à cornes et des volailles ; 50 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, des sablières, des carrières de bonne pierre ordinaire à bâtir, de la pierre à chaux, de la marne et des gravières.

Il y a un chalet - fruitière appartenant aux sociétaires dans lequel on fabrique annuellement 16000 kg de fromage façon gruyère ; un martinet à un arbre de carnage avec une machine à battre et un battoir à vapeur, un aubergiste, un cordonnier, un maréchal ferrant, un maçon et un épicier.



Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, emplanté de beaux tilleuls très vieux ; un presbytère éloigné de l'église et 114,13 ha de pâtures et bois, d'un revenu cadastral de 424 f. L'instituteur et son école, fréquentée en hiver par 33 élèves, occupent une maison louée par la commune. L'institutrice laïque tient son école, fréquentée par 50 filles, dans une maison dont M. PETITJEAN, curé de la paroisse a cédé la jouissance gratuite pour cet usage.

Bois communaux : Monnet la Ville a 54 ha de bois, dont 1 760 ha sont coupés annuellement. Le hameau des Maisons du Bois en a 14,28 ha ; coupe annuelle : 43 a.

Budget : recettes ordinaires : 1891 F ; dépenses ordinaires : 1503 F.

NOTICE HISTORIQUE

Au moyen âge, Monnet se partageait en cinq quartiers parfaitement distincts : Monnet le Château, Monnet le Bourg, Monnet le Vieux Bourg, Monnet la Ville et Mont sur Monnet. Monnet le Château et Monnet le Bourg faisant partie aujourd'hui de la commune de Montigny sur l'Ain et Mont sur Monnet forment une commune à part.

Les deux rives de l'Ain ont été habitées dès les temps les plus reculés. La pierre taillée dite la Pierre qui vire, dont l'aiguille apparaît sur la pointe d'un roc de la côte de l'Heute, le chêne à la Vierge qu'on vénérât au pied de cette montagne, les haches en pierre de jade et les monnaies au type grec, qu'on rencontre dans la plaine de Monnet sont des restes évidents de la civilisation celtique. Lorsque les Romains occupèrent la Séquanie, le passage de la rivière d'Ain au Pont du Navoy, les nombreuses routes qui y aboutissaient étaient des points trop importants à garder pour qu'ils eussent négligé de les fortifier. Les châteaux forts de Mirebel et de Monnet furent construits en face l'un de l'autre sur les deux bords de la rivière comme de puissantes sentinelles. Le sol de Monnet est semé de monnaies consulaires et impériales aux types de Néron, Galba, Domitien, Trajan, Antonin, Marc Aurèle, Commode Dioclétien et de médailles du Bas Empire. M. le curé PETITJEAN en a formé une précieuse collection. Le combat sanglant qui se livra à l'époque des dernières invasions germaniques dans la combe d'Ain, paraît avoir eu pour théâtre principal la plaine de la bataille et la plaine de Millerie à Monnet la Ville. Le vaste tumulus connu sous le nom de tertre des squelettes et ceux de moindre dimensions qui l'entourent, les plaques de baudriers, les armes, les fers de lances qui jonchent toute cette contrée, annoncent une lutte atroce, un effroyable carnage. Le fortin et les retranchements élevés entre le Pont du Navoy et Monnet ne purent opposer qu'une résistance impuissante. La voie romaine qui descendait par Charency et Champagnole à Orgelet, Mauriana et la ville d'Antre, passait à La Maison du Bois, à Monnet la Ville, à Montigny, Marigny et Clairvaux pour s'engager ensuite vers Estival dans la gorge de Giron. Après la chute de l'Empire, Monnet se reforma en deux quartiers, appelés la Ville Haute ou le Vieux Bourg et la Ville Basse ou Monnet la Ville. La population y était déjà agglomérée au XI siècle, puisqu'il y avait une église paroissiale, mentionnée comme une propriété de l'abbaye de Baume, dans deux bulles de 1078 et 1089 et dans un diplôme de Frédéric Barberousse, de 1157.

Seigneurie : Monnet la Ville et Monnet le Vieux Bourg dépendaient en toute justice de la seigneurie de Monnet.

Fiefs divers : un grand nombre d'arrière fiefs et de chevances relevaient du château de Monnet et s'étendaient sur les territoires de Monnet la Ville, le Vieux Bourg, le Villars, Montigny, Marigny, Fontenu ; Chalain, Doucier, Pélier, Charcier, Liefnans, Songeson, Saffloz, Chevrotaine, Loulle, Soucia, Mont sur Monnet, Monnet le Château, Monnet le bourg ... On connaissait surtout les chevances des FAVERNIER, des CANOZ, de Vertamboz, de Chalain, des d'AUTRISET des MOLPRE, des MARTIGNA, des PROST, des SAINT MAURICE... Plusieurs d'entre elles relevaient pour partie des châteaux de Châtillon sur Courtine et Mont Saugeon. La famille MOUREAU de Monnet la Ville dont les

membres occupaient les fonctions de notaires, de châtelains, de greffiers des seigneuries voisines, acheta un grand nombre de ces arrières fiefs et parvint à prendre rang dans la hiérarchie féodale.



Jean MO(U)REAU se qualifiait déjà de noble en 1636. Il contribua à la défense du château de Mont Saugeon près de Crotenay en 1637 où il fut blessé. Jean Baptiste MOREAU son fils, fut nommé le 7 juin 1669 par la marquise de Meximieux, commandant des châteaux de Mont Saugeon et Marigny et reçut plusieurs blessures à la défense de ces places. Charles Louis MOREAU, son fils Seigneur de Chalain, nommé capitaine d'infanterie dans le régiment de Vaugrenans le 8 décembre 1690, s'allia le 31 décembre 1692 à Marie Marguerite Françoise du Tillet, brigadier des armées du Roi. Le 2 juillet 1693, il obtint le brevet de prévôt provincial des maréchaux de France, à la résidence de Lons le Saunier, et plus tard, acquit l'office de conseiller maître à la cour des comptes de Dole. De ses trois fils, Eugène, l'aîné, fut nommé lieutenant colonel de cavalerie, Charles, capitaine au régiment de Ségur, et François capitaine au régiment de Turenne. Eugène MOREAU, seigneur de Villars, reçut à titre d'échange en 1768, partie du fief de la Favernière dans la seigneurie de Monnet. Charles Louis Catherin Emmanuel MOREAU de Villars, capitaine de cavalerie au régiment de Royal Etranger, son fils unique et son héritier universel, obtint le titre personnel de comte en 1786 et émigra en 1793. ses beaux châteaux de Monnet la Ville, Monnet le Château, Montigny et le Villars ainsi que les vastes domaines qui en dépendaient furent vendus comme Biens Nationaux.

Eglise : l'église de Monnet-la-Ville dédiée à St. Maurice guerrier et martyr, dont on célèbre la fête le 22 septembre occupe un tertre naturel d'une forme si régulière que quelques archéologues le regardent comme un immense tumulus ou ancien lieu de culte gaulois comme le cas est attesté dans de nombreux autres lieux. Elle se trouve dans le quartier appelé le Vieux Bourg et se compose d'un clocher, d'une nef, d'un chœur, d'un sanctuaire et d'une sacristie, l'édifice complètement restauré en 1657 n'est éclairé que par deux grandes fenêtres ouvertes dans le chœur qu'elles inondent de lumière tandis que la nef reste plongée dans l'obscurité, ce qui produit un contraste d'un bel effet. La porte qui se trouve entre le clocher et la nef, décorée de riches sculptures est du style ogival tertiaire et date de la fin du XV siècle. Les deux chapelles, du patronage des seigneurs de Monnet, dédiées à St. Nicolas, St. Léger et à Notre Dame ont été démolies. On remarque dans l'église les tombes de Claude Philibert Hugues, mort au Pont du Navoy en 1679 ; de Jean Pierre Hugues, sieur de Montigny mort le 13 septembre 1770 et de Lupicin Menestrier, seigneur de La Buchille ancien directeur de la saline de Montmorot dont il fut un des principaux restaurateurs.

Maladrerie : elle existait encore en 1257. La place qu'elle occupait recouverte de débris de constructions est appelée aujourd'hui au Champ Courbe.

Evènements divers : ils se trouveront rapportés à l'article de Montigny. Il faut que le village ait subi de violentes commotions pour être tombé dans l'état où il se trouve. Le Vieux Bourg était un lieu considérable aux XIII et XIV siècles. On y comptait alors plusieurs familles nobles, des familles bourgeoises et des marchands. Sa population suivit dès ce moment une progression décroissante. La guerre et la peste de 1636 achevèrent de l'anéantir. Les Maisons du Bois qui étaient encore au nombre de 13 en 1614 sont réduites à 2. Le groupe d'habitations qui était au lieu dit les Maisons Brûlées n'a laissé d'autres vestiges que des cendres. L'ancien moulin des Creuses, après avoir été converti en forge, puis en un simple martinet a encore changé de destination en devenant le battoir Paillard.

Curiosités naturelles : la Baume du Vernois est une cavité profonde ouverte dans la montagne du Vernois ; elle servit de refuge aux habitants pendant les guerres, ainsi que l'attestent la tradition du pays et les gonds de la porte qui fermait l'entrée. A la suite des grandes pluies cette caverne est traversée par un cours d'eau qui s'échappe près du battoir Paillard.

Bibliographie : Archives du Château d'Arlay et de la préfecture du Jura ; Annaires du Jura, années 1844 et 1846.